République Française – Département du Var.

cdg83
Arrivée n°2022-12490
Enregistrée le 22/12/2022

Ville du Luc en Provence

ARRETE DU MAIRE N° RH 2022-
SECTEUR : Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T
OBJET : ARRETE DU MAIRE ETABLISSANT LE TABLEAU AVANCEMENT DE GRADE

Le Maire de Le Luc,

Vu le code de la fonction publique,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu la délibération 20-98 du 17 décembre 2020 portant lignes directrices de gestion,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade pour l'année 2022 est établi comme suit :

Grade d'avancement : Adjoint territorial d'animation principal de 1ere classe :

Nom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
MEDJAOUI MOHAMED	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	30-12-2022
HABRI NORDINE	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	30-12-2022

Grade d'avancement : Animateur principal de 1ere classe :

Nom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
CAMERA LINDA	Animateur principal de 2eme classe	30-12-2022

Grade d'avancement : Assistant de conservation principal de 2ème classe :

Nom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
BOUDIN DUSSOL VALERIE	Assistant de conservation	30-12-2022

cdg83
Arrivée n°2022-12490
Enregistrée le 22/12/2022

Ville du Luc en Provence

Grade d'avancement : Adjoint territorial du patrimoine principal de première classe

Nom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
KUJUNDIC MARIE THERESE	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	30-12-2022

Grade d'avancement : Brigadier-chef principal :

Nom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
LONGERAY AURELIE	Gardien Brigadier	30-12-2022
MICHONNEAU SEBASTIEN	Gardien Brigadier	30-12-2022
MOGLIACCI LAURENT	Gardien Brigadier	30-12-2022

Grade d'avancement : Agent spécialisé principal de première classe des écoles maternelles

Nom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
MALDI MARIE JEANNE	ATSEM principal de 2eme classe	30-12-2022
ROMANOWICZ AUDREY	ATSEM principal de 2eme classe	30-12-2022
THEOBALD JENNIFER	ATSEM principal de 2eme classe	30-12-2022
BELLUCCI JULIE	ATSEM principal de 2eme classe	30-12-2022

Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 2ème classe :

Nom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
BIDAULT SANDRINE	Adjoint technique territorial	30-12-2022
LAURENTI XAVIER	Adjoint technique territorial	30-12-2022
PEREZ PRIET SEVERINE	Adjoint technique territorial	30-12-2022

Ville du Luc en Provence

cdg83
Arrivée n°2022-12490
Enregistrée le 22/12/2022

Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de première classe :

Nom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
CAMAIL CELINE	Adjoint technique principal de 2eme classe	30-12-2022
GOURLET VERONIQUE	Adjoint technique principal de 2eme classe	30-12-2022
MAURIN CYRIL	Adjoint technique principal de 2eme classe	30-12-2022

Grade d'avancement : Agent de maitrise principal

Nom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
BOURJAC STEPHANE	Agent de maitrise	30-12-2022

Grade d'avancement : Adjoint administratif principal de 1ere classe :

Nom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
BOSSERT CAROLINE	Adjoint administratif principal de 2ème classe	30-12-2022
ALUNNI MAGALI	Adjoint administratif principal de 2ème classe	30-12-2022
KACZMAREK VALERIE	Adjoint administratif principal de 2ème classe	30-12-2022
PONS CATHY	Adjoint administratif principal de 2ème classe	30-12-2022

Ville du Luc en Provence

cdg83
Arrivée n°2022-12490
Enregistrée le 22/12/2022

Grade d'avancement : Adjoint administratif principal de 2ème classe :

Nom de l'agent	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
RIGAUD ROMANE	Adjoint administratif	30-12-2022
BARTHE MYRIAM	Adjoint administratif	30-12-2022

ARTICLE 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Centre de gestion du Var pour en assurer la publicité :

Le Maire,
Vice-Président du Conseil
départemental du Var,

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Dominique LAIN